



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 45/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Bruno DARCILLON – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – M. Lionel GUADAGNO.

Etaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT.

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.

Mme Caroline GUIBOURT par M. Laurent THEVENOT.

Etaient absents : M. Julien PIEDPREMIER – M. Gilbert MÉNARD – Mme Nicole LAURENT – M. Claude BARRON.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

OBJET : **CULTURE**

**Musée Sahut – Tarifs d'accès au
musée – Saison 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, rappelle à l'assemblées que par délibération n° 47/2025 du 17 avril 2025, le Conseil Municipal a adopté, comme suit, les tarifs d'accès au Musée Sahut :

Visite guidée : 9 € (tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Etudiants
- Moins de 25 ans
- Plus de 65 ans
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience
- Dans le cadre des conférences organisées par le musée

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience jusqu'à 18 ans inclus
- Groupes scolaires et accompagnateurs

Ainsi, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSAUD entendue, et après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

- **DÉCIDE DE MAINTENIR** ces tarifs pour la saison 2026, tels que retranscrits ci-dessous, étant précisé que la gratuité sera appliquée à tout visiteur durant les Journées Européennes des Métiers d'Art qui se dérouleront du 7 au 12 avril 2026 et pour tout visiteur résident sur la commune de Volvic durant la saison :

Visite guidée : 9 € (tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

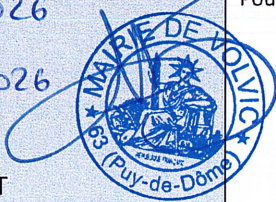
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Etudiants
- Moins de 25 ans
- Plus de 65 ans
- Pendant l'évènement **Volvic Volcanic eXperience**
- Dans le cadre des conférences organisées par le musée

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience jusqu'à 18 ans inclus
- Groupes scolaires et accompagnateurs
- Pour tous, pendant l'évènement Journées Européennes des Métiers d'Art
- Volvicois

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 06.03.2026
Publié ou notifié
le : 09.03.2026

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

